



# SYNDICAT NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

*"Quand je revendique, ce n'est pas pour détruire".*

## ET DES PATS DES SDIS DE FRANCE

Saint-Laurent Blangy, le 20 janvier 2010

Info-S.P. 24 H. sur 24 :  
Tél. 03 21 55 90 08  
Journal : Pleins feux

Monsieur Alain PERRET  
87/95 Quai du Docteur Dervaux  
92600 ASNIERES SUR SEINE

Nos réf. 10021/PB-FL/01

Monsieur le Préfet,

Suite à la parution de l'arrêté du 16 décembre 2009 fixant les missions et compositions de la commission des matériels et équipements et des technologies de l'information et de la communication de la Sécurité Civile, j'ai l'honneur de vous renouveler notre profond sentiment d'incompréhension et de déception sur sa composition.

Une nouvelle fois, les élus représentant des personnels, qui sont pourtant les utilisateurs au quotidien des matériels, ne semblent pas trouver grâce à vos yeux pour en être membres et ce malgré nos demandes récurrentes.

Notre organisation professionnelle représentative de toutes les composantes sapeurs-pompiers professionnels et PATS de tous grades ne doit pas être écartée de ces cercles de réflexion concernant notre métier dangereux, nous avons matière à participer activement, sérieusement et surtout professionnellement.

Il en est de même pour les autres groupes de travail dont celui évoqué en CNSIS concernant les « secours en mer » où j'ai marqué tout l'intérêt que nous portons à ce sujet. J'en profite pour vous proposer d'y être intégré et tenu informé des travaux en cours.

C'est pourquoi, Monsieur le Préfet, je me permets d'insister sur notre volonté de voir notre organisation professionnelle largement représentative de l'ensemble de la profession et tous grades confondus, être membre et associée aux commissions, groupes de travail et autres cercles de réflexion menés par vos services intéressant notre métier dangereux.

Les acteurs au quotidien ne peuvent plus en être écartés durablement.

Souhaitant vous avoir convaincu et dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en mes sentiments respectueux.

Patrice BEUNARD  
Président  
Membre de la CNSIS  
Membre du CSFPT

Adresser la correspondance à : M. le Président du S.N.S.P.P.,  
32, rue du Docteur Mellin - B.P. 14 - 62051 SAINT-LAURENT BLANGY Cedex  
Tél. 24 h. sur 24 h. 03 21 48 93 34 - Télécopie : 03 21 24 91 22